

Bulletin Municipal 2020

SOUTERNON

NOUVEAU

www.souternon.com



■ LE MOT DU MAIRE

En ce printemps 2020, quelque chose d'invisible est venu pour faire sa loi. Il a tout remis en question et a bousculé nos habitudes de vie bien rythmées et organisées. Il a mis à l'épreuve notre capacité d'adaptation, notre liberté, nos relations, et notre sens du collectif. Nous garderons tous en nous des images de cette année 2020.

Confinement, déconfinement, procédures, protocoles, distanciations sociales, autorisations de sortie, et j'en passe auront été notre vocabulaire quotidien afin d'agir de façon soutenue. Pussions-nous garder de cette pandémie un autre regard de tout ce qui nous entoure. Allons-nous nous revenir à nos habitudes ancrées et rassurantes, ou oserons-nous en changer certaines ?

L'année 2020 marque également l'installation d'une nouvelle équipe municipale. A notre charge dorénavant de décider et de faire. Notre action exige beaucoup d'énergie, de patience, au prix parfois de quelque impopularité. Elle nous fait découvrir les limites de l'exercice et les contraintes de tout ordre qui s'y rattachent. En général, les idées ne manquent pas plus que les critiques, mais un peu de réalisme fait souvent défaut.

La nouvelle équipe œuvre au renouvellement des idées et des méthodes et s'articule avec de nouvelles propositions et cette dynamique s'inscrit dans la durée. Nous devons également travailler en coopération avec l'ensemble des structures : communautaires, départementales, régionales, étatiques...en perspective des 15 à 20 ans à venir ; qu'il s'agisse d'urbanisme, d'environnement, de tourisme, de vie sociale. Mais ce ne doit pas être le prétexte à un abandon ou la commune devrait s'incliner à des intérêts contraires aux siens et elle doit prendre une place qui lui soit propre. Elle ne nous dispense pas d'agir localement et de mener à bien nos propres projets.

Que soient remerciées ici toutes les personnes ayant participé à ce bulletin en cette année si particulière. N'oublions pas les agents communaux, qui par leur présence quotidienne et leurs engagements professionnels contribuent très largement à la vie communale.

Je ne saurais terminer ces quelques mots sans rappeler l'importance de nos associations : moteur indispensable à la dynamique locale.

Bonne et heureuse année à tous.

Paul PETITBOUT

« Il a suffi de quelques jours pour que la certitude devienne incertitude, que la force devienne faiblesse, que le pouvoir devienne solidarité et concertation »

M DAHLEB, écrivain tchadien



2021

Bonne année

■ LE MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Depuis plusieurs mois, nous sommes entrés dans une période de grande incertitude. Le contexte sanitaire actuel nous a privés de nos rencontres habituelles, particulièrement lors des manifestations dans nos villages, mais nous restons plus que jamais attentifs aux préoccupations des habitants de notre canton, notamment ceux qui sont en difficulté.

Avec la crise sanitaire que nous traversons, chacun a pu constater l'importance des services publics. Nous ne pouvons que saluer le dévouement sans faille des personnels soignants et de services à la personne, comme de tous ceux qui accomplissent leur mission auprès des personnes les plus fragiles.

Le Département prend toute sa part dans ces actions, grâce à ses 3000 agents mobilisés à vos côtés, et s'est organisé pour assurer l'indispensable continuité du service public. Chef de file de l'action sociale, le Département assure pleinement ses missions et actions de prévention et d'accompagnement social, auprès des personnes et des familles fragilisées. C'est la mission première du Département.

Dans les collèges, que ce soit pendant la période de confinement ou lors de la reprise des activités, des protocoles stricts sont mis en place pour accueillir les élèves et les personnels dans les meilleures conditions. Sur les routes départementales, nos équipes sont sur le terrain pour assurer votre sécurité en poursuivant la maintenance et l'entretien de notre réseau.

Nous prenons également nos responsabilités d'élus, pour donner un « coup de pouce » aux entreprises de notre territoire. Nous avons lancé un plan de relance de l'économie, pour soutenir l'investissement des communes dans le cadre de travaux pouvant démarrer rapidement. Ces projets, portés par les maires et leurs équipes municipales, devront profiter aux entrepreneurs locaux.

Nous ne savons pas ce que 2021 nous réservera, mais proximité, solidarité, réactivité et pragmatisme seront nos piliers d'action.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous une très bonne année !

Chantal BROSSE et Pierre-Jean ROCHETTE,

Conseillers départementaux du canton de Boën-sur-Lignon

Plus que jamais, cette période doit favoriser les initiatives collectives. Département, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, Communes, chacune de ces collectivités doit prendre conscience qu'il est essentiel d'agir ensemble. En effet, pour être performants, il est indispensable de se rassembler, cette crise l'a démontré. Le Département sera au rendez-vous.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le climat sécuritaire et anxiogène lié aux attentats qui frappent notre pays. Le traumatisme généré par l'assassinat du Professeur PATY est bien présent dans nos esprits. A travers ces actes lâches et ignobles, c'est bien notre mode de vie qui est attaqué ainsi que notre Nation, et notre civilisation.

Le Département n'a pas dans ses compétences la sécurité, qui reste dans le pouvoir régalien de l'état, néanmoins, nous considérons qu'il est de notre devoir d'accompagner, quand nous le pouvons, les communes dans des investissements qui aident nos forces de l'ordre dans leur mission (vidéoprotection, sécurisation des abords d'école, équipements liés à Vigipirate).

Vous pouvez aussi compter sur nous pour respecter la mémoire de Monsieur PATY de la meilleure des façons, c'est-à-dire, en continuant à dire ce que nous avons à dire, c'est bien ça la Liberté d'expression.



SOMMAIRE



▪ <i>Le mot du Maire</i>	p2
▪ <i>Le mot des Conseillers Départementaux</i>	p3
▪ <i>Sommaire</i>	p4
▪ <i>Finances communales</i>	p5 et p6
▪ <i>Cette année dans la Commune</i>	p7 à p15
Nouveau Conseil Municipal.....	p7 et p8
Commission Finances et Commission Assainissement, Voiries.....	p9
Commission Bâtiments.....	p10 et p11
Commission Vie Scolaire.....	p12
Commission Communication, Culture et Tourisme.....	p13 et p14
Retour sur les périodes de fêtes.....	p15
Du côté du personnel communal et le CCAS.....	p16
Avis de la Mairie.....	p17
Accueil, rencontres, réunions.....	p18
▪ <i>Vie scolaire</i>	p19 à p21
RPI.....	p19 et p20
Sou des Écoles.....	p21
▪ <i>Vie associative</i>	p22 à p28
Buvette Communale, École de Pêche.....	p22
Comité des fêtes.....	p23
LACIM.....	p24
La FNACA.....	p25
Société de chasse La Joyeuse, l'Atelier d'Écriture.....	p26
Unicorn's Dream.....	p27
La Bibliothèque, La CUMA.....	p28
▪ <i>Tourisme et activités</i>	p29 à p30
Gîte.....	p29
Activités.....	p30
▪ <i>Zoom sur la CCVAI</i>	p32
▪ <i>Accueil les farfadets</i>	p33
▪ <i>Communication</i>	p34
▪ <i>État civil</i>	p35
▪ <i>Solutions aux Mots Croisés</i>	p36

■ FINANCES COMMUNALES

Les finances de la commune au 31/12/2019

L'analyse de la situation financière de la commune a été réalisée le 21/10/2020 par la direction départementale des finances publiques de la Loire et la trésorerie de St Germain Laval. Cette étude a été nécessaire. Elle permettra d'avoir une vision plus précise des investissements prioritaires à effectuer sans mettre en péril les finances de la commune.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement*

*En €/habitant et pour une strate de référence de 250 à 500 habitants. (SOUTERNON : 298 ha)

	Communes	Département	Région
Recettes de fonctionnement	603	685	969
Dépenses de fonctionnement	485	553	763
Capacité d'autofinancement brute	118	132	206

La capacité d'autofinancement brute (différence entre recettes et dépenses) est en priorité affecté au remboursement des dettes en capital.

La capacité à investir

La capacité d'autofinancement nette de 35 €/h au 31/12/2019 représente le reliquat disponible pour financer de nouvelles dépenses d'équipement

Les investissements réalisés

*En €/habitant et pour une strate de référence de 250 à 500 habitants. (SOUTERNON : 298 habitants)

Dépenses d'investissement

2019	Communes	Département	Région
Dépenses directes d'équipement	62	370	471
Remboursements liés aux emprunts et autres dettes	84	118	104

Recettes d'investissement

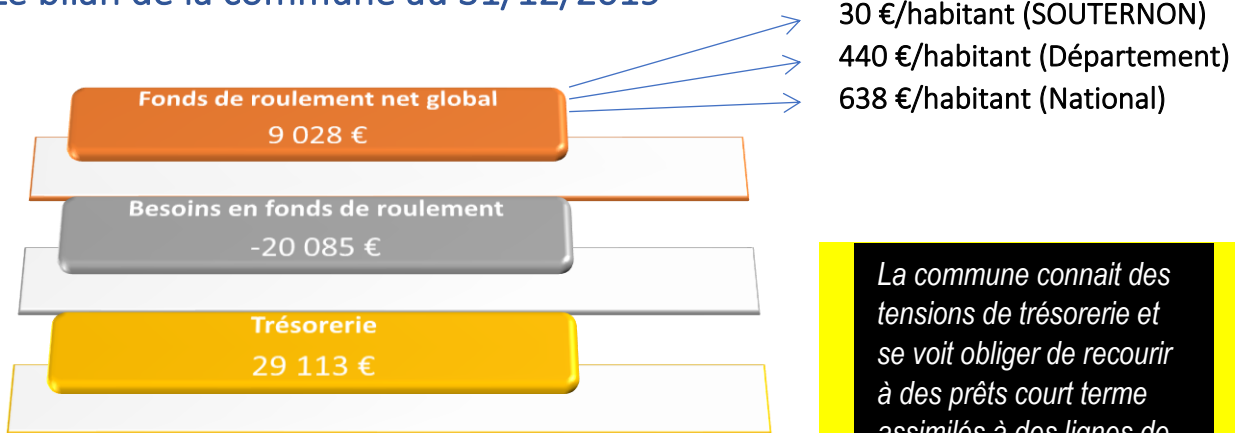
2019	Communes	Département	Région
Dotations et fonds globalisés	8	58	72
Recettes liées aux emprunts	68	126	140
Subventions et participations d'équipements reçues	36	152	152

La commune n'a réellement investi qu'en 2016 sur des travaux de voirie. En 2017 et 2018, les emplois d'investissement ont été affectés au remboursement du capital des emprunts à court terme.

FINANCES COMMUNALES

Les finances de la commune au 31/12/2019

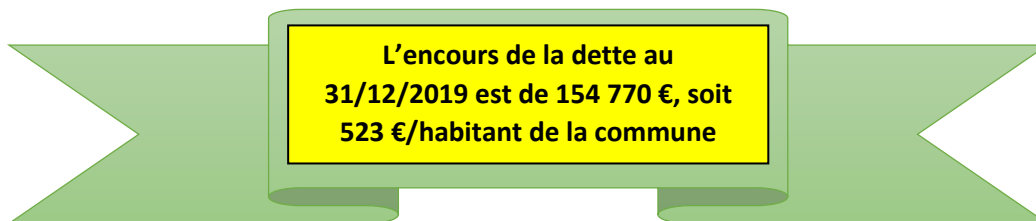
Le bilan de la commune au 31/12/2019



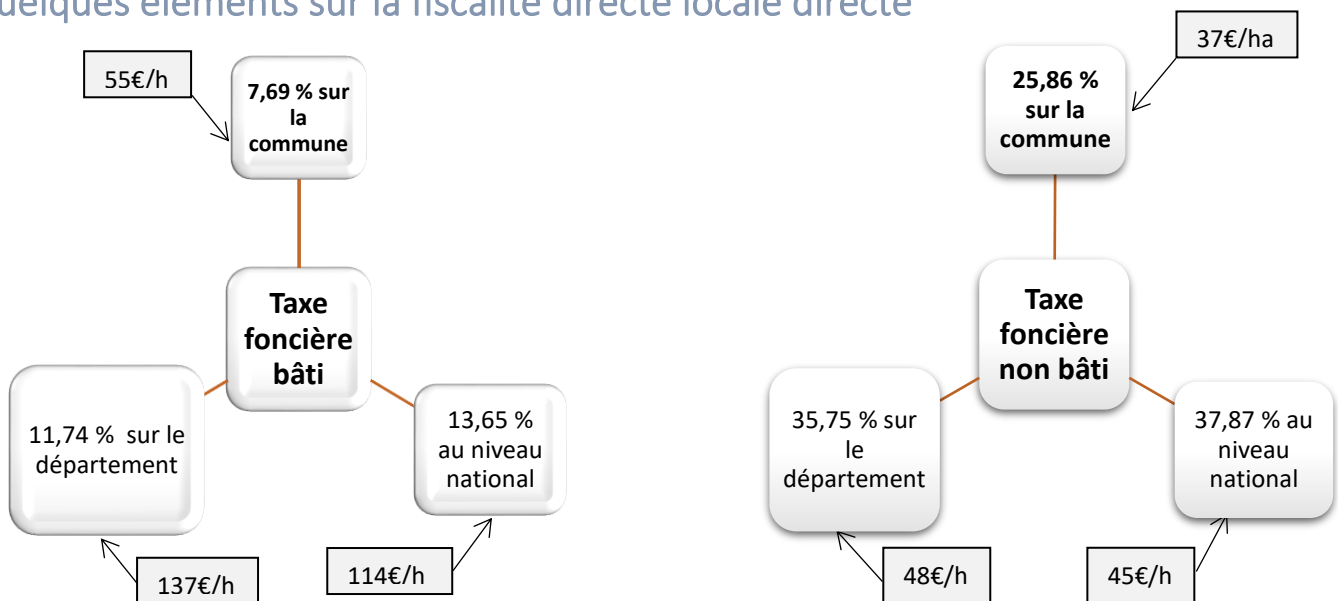
La commune connaît des tensions de trésorerie et se voit obliger de recourir à des prêts court terme assimilés à des lignes de trésorerie.

Le fonds de roulement couvre 23 jours de charges réelles contre 299 jours pour la strate nationale. (Fonds de roulement qui a diminué de 77 % entre 2015 et 2019)

L'endettement de la commune au 31/12/2019

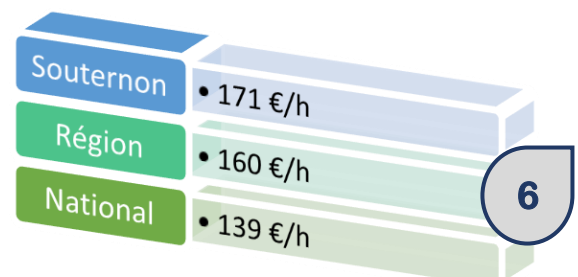


Quelques éléments sur la fiscalité directe locale directe



La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Elle représente la participation de l'état au fonctionnement de la commune



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Dominiq



Thierry



Gersande



Yves



Pauline



Cédric



Laurent



Karen



Vincent



Michel



Paul

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Pour changer d'une présentation figée de vos représentants communaux, voici un petit jeu de mots croisés. A vous de jouer et de retrouver les NOMS des conseillers !!!

*Des clins d'œil, des approximations, des à peu près,
des anagrammes...Bon courage !*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontalement

- I/ se fêtera le 30 Mai.
- II/ bat le roi - préparer ses skis
- III/ un adjoint complètement rétro
- IV/ bien mal acquis - un appât sans T
- VI/ une conseillère de gauche (en lisant) - incapable de voler
- VII/ de la fumette en pagaille - égalité inversée
- VIII/ la benjamine
- VIII/ un seul nom pour deux - souvent avec elle
- IX/ à trois lettres près a tout du grand Charles (avec le V. De la victoire en prime)
- X/ le petit est apprécié - un conducteur de car qui s'éclate

Verticalement

- 1/ l'un des premiers souternois à voir se lever le soleil - produit d'hiver ou de beauté
- 2/ devant la spécialité - compositeur, on lui doit « les feuilles mortes »
- 3/ « veau » au boulot, « poireau » au repos, mais très désordonné (local...)
- 4/ sèche les fillettes - une trace à reconstituer
- 5/ feu un égyptien, renversé. Traite shakespearien
- 6/ belles filles pas toujours belles - vengeur complètement masqué
- 7/ enlevate - en remontant ne manque que de do. di
- 8/ prière qui monte au ciel en s'éparpillant - caché
- 9/ indices - ce que fait un meurtrier (!)
- 10/ arrive toujours à bon porc

***Solution p36**

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Commission Budget, Finances



Dominique BOUILLER, Vincent DEGOUTTE et Paul PETITBOUT

Les finances communales sont la source même de tous les projets mis en œuvre et restent l'essence de la vie quotidienne qui permet ou non nos réalisations.

Elle a pour objectif :

- € De préparer le budget avant présentation à l'ensemble des conseillers municipaux
- € De suivre les dépenses périodiquement.
- € De programmer les sources de financement en fonction des investissements prévus. Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises.

La première réunion avait comme objectif la finalisation du budget prévisionnel qui a été voté en juillet dernier. Les rencontres suivantes devaient nous permettre **d'obtenir un état des lieux de nos finances** afin d'agir en fonction des moyens alloués. En partenariat avec Mr le Sous-préfet de Roanne et le directeur des finances publiques de la Loire, Mme la trésorière a remis et commenté un rapport des finances de la commune dont vous avez retrouvé quelques extraits dans le bilan des **Finances Communales**.

Commission Assainissement, Voirie



Dominique BOUILLER
Thierry COUDOUR
Vincent DEGOUTTE
Cédric MICHAUD
Laurent PAYANT

Cette commission a pour rôle

d'assurer au mieux, l'entretien des chemins et d'organiser la mise aux normes de notre système d'assainissement collectif devenu obligatoire. En voirie le travail effectué lors de la prise de fonction a été dans un premier temps d'évaluer l'état de nos chemins et réfléchir sur d'éventuelles solutions pour améliorer leur usage. Pour faire suite aux démarches de subventions déposées en 2019, une rencontre a eu lieu début juillet avec les conseillers départementaux afin d'éclaircir et de construire un programme permettant une réfection des voies les plus abimées. Ainsi, trois entreprises ont été sollicitées pour une visite sur le terrain afin d'estimer les travaux sur les chemins en question.

En 2021, l'objectif serait de concrétiser ce programme de rénovation.

La difficulté pour nous est de le financer dans son intégralité. Si nous bénéficions d'un taux maximal de subvention de 80%, pouvoir réunir les 20% restant eu égard à l'état financier de la commune est à ce jour incertain. D'autant plus que d'autres postes d'investissement tels que la mise aux normes du système d'assainissement vont être à réaliser. Ces dernières années, les services administratifs ont multiplié les alertes concernant la vétusté de notre assainissement et la nécessité d'intervenir sous peine de mettre la commune en demeure.

L'assainissement actuel a été créé dans les années 60. Depuis, aucune réalisation sur la station de traitement n'a été effectuée. L'espoir que l'intercommunalité reprenne la compétence explique en partie cela.

Ce transfert n'ayant pas eu lieu, nous n'avons nul autre choix que de porter le projet. Fin 2019, une collaboration avec les services compétents du département a été demandée afin d'accompagner une mise aux normes devenue indispensable. La convention, « mairie, département », a été signée au mois de juillet dernier. Cet accompagnement intervient à différents niveaux.

- * Rédaction du cahier des charges et de l'appel d'offre
- * Choix du bureau d'étude et du maître d'œuvre
- * Aides financières à solliciter

A ce jour, les subventions demandées à l'agence de l'eau LOIRE BRETAGNE et au département ont été accordées afin de réaliser l'étude de faisabilité, le choix du bureau d'étude a été validé.

Pour information, SOUTERNON reste la seule commune de la circonscription de la sous-préfecture de Roanne à ne pas être conforme aux normes en vigueur en termes d'assainissement collectif. Le sous-préfet lors de sa visite sur notre commune a rappelé l'urgence d'agir dans ce domaine.

Quel que soit le lien qui vous rattache à SOUTERNON vous avez sans doute conscience que les travaux liés à la voirie/assainissement sont importants et coûteux. Nous ferons notre maximum pour en réaliser le plus grand nombre, tout en sachant que nous ne pourrons pas subvenir à tout durant ce mandat.

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Commission Bâtiments, Espaces communaux



Thierry COUDOUR, Yves GAUDARD, Cédric MICHAUD,
Laurent PAYANT, Paul PETITBOUT et Karen SIMON

Cette commission a pour objectif de réfléchir sur :

- Sur les travaux à effectuer en urgence
- Sur les perspectives moyen terme pour la relance des locations de la salle des fêtes et la salle des mariages
- Sur le devenir à long terme des bâtiments et espaces communaux

La commission a commencé son travail par une visite avec l'ensemble des conseillers des biens communaux, à la date du Dimanche 21 Juin 2020. La période estivale a été marquée de plusieurs « corvées » sur ce qui pouvait être fait dans l'immédiat et surtout sans besoins financiers !

L'école Plusieurs travaux de nettoyage, de réparations et d'entretien ont été effectués pendant les grandes vacances scolaires.

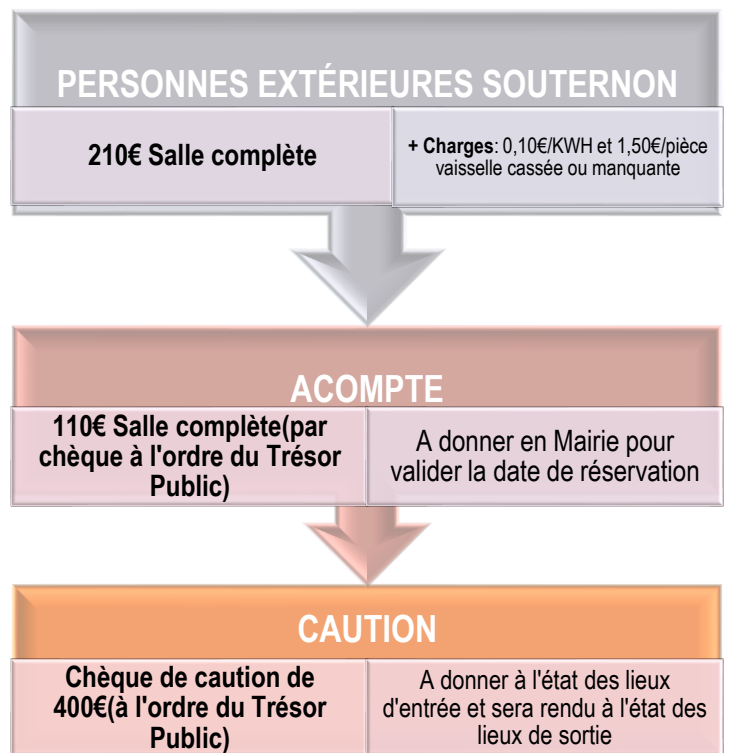
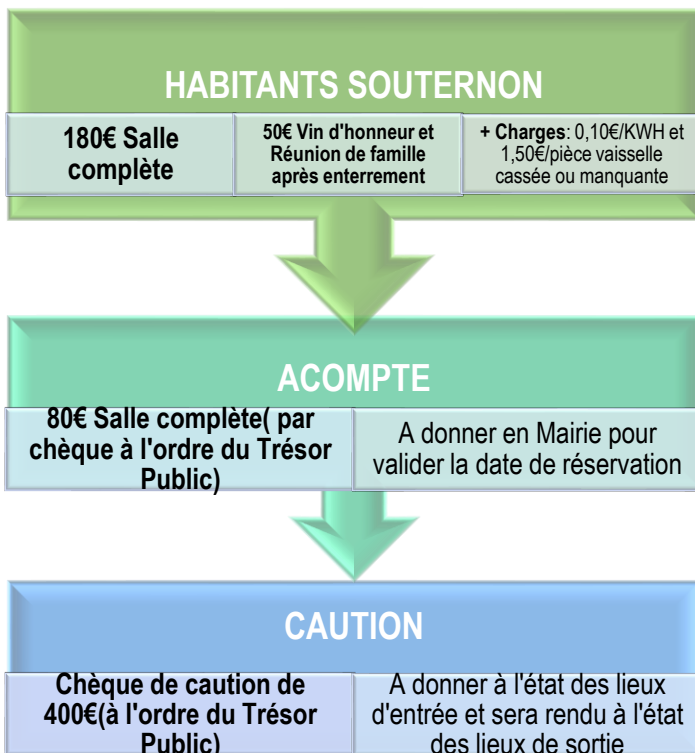


La salle des Fêtes a nécessité d'un

profond nettoyage ainsi que d'un entretien des lampes et des aérateurs. Un inventaire du mobilier et du matériel a été effectué, la vaisselle manquante a pu être remplacée.

Reste le chauffage de la salle qui reste un problème récurrent. Une analyse et des actions sont menées afin de trouver la bonne solution.

Ces démarches ont conduit à une mise à jour des conditions de location.



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

Commission Bâtiments, Espaces communaux

La *salle des mariages* est une belle salle qui reste sous utilisée. C'est durant l'été également que quelques aménagements ont été effectués pour plus de confort pour des locations familiales ou autre...

- Achat d'un four électrique afin de cuisiner et réchauffer
- Vaisselle complétée (36 personnes possible)
- Aménagement d'un espace extérieur clôturé (très utile quand présence d'enfants)
- Comme la salle des fêtes, le règlement intérieur a été refait.

C'est Cédric MICHAUD, secondé par Thierry COUDOUR, qui a été élu responsable de la location des 2 salles.



LES ESPACES COMMUNAUX



Le cimetière Lieu de mémoire, l'équipe municipale tient à garder les lieux bien entretenus : aucun produit chimique n'est d'ailleurs utilisé pour l'entretien. Le conseil a décidé de faire un essai d'enherbement en bas du cimetière et sur un espace du Monument aux Morts, affaire à suivre. Dans le cimetière souterrain, les concessions sont divisées en trois classes et ont donc un tarif différent :

- ❖ les concessions perpétuelles ne sont plus délivrées.
- ❖ les concessions cinquantennaires : 500 euros par tombe (soit 2m²)
- ❖ les concessions trentennaires : 250 euros par tombe (soit 2m² également).

Les deux tiers du prix de chaque concession profiteront à la commune, l'autre tiers sera attribué au Centre Communal d'Action Sociale.

11

HABITANTS SOUTERNON

60€ Journée complète

40€ Vin d'honneur et Réunion de famille après enterrement

+ Charges: 0,10€/KWH et 1,50€/pièce vaisselle cassée ou manquante



CAUTION

Chèque de caution de 200€(à l'ordre du Trésor Public)

A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie

PERSONNES EXTÉRIEURES SOUTERNON

80€ Journée complète

+ Charges: 0,10€/KWH et 1,50€/pièce vaisselle cassée ou manquante



CAUTION

Chèque de caution de 200€(à l'ordre du Trésor Public)

A donner à l'état des lieux d'entrée et sera rendu à l'état des lieux de sortie

Projets 2021



Les projets futurs porteront sur le devenir du bâtiment de l'ancienne École, dans lequel se tient actuellement la Buvette.



Une réflexion sera nécessaire concernant l'Église et ses abords.

Les terrains de la Commune feront l'objet d'une demande de CU.

Et au printemps il est prévu d'aménager le jeu de boules, de le remettre en état et il pourrait devenir en plus d'une aire de pétanque, un lieu de pique-nique.



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

*Commission Communication,
Culture et Tourisme*

Et Commission Vie Scolaire



Michel BADAUD, Gersande GAUDARD, Pauline MANIZAN et Karen SIMON

Commission Vie Scolaire

Cette commission a été créée pour apporter du soutien à un élément essentiel dans une commune : **l'école !** Nous tenions à créer un lien de confiance avec l'équipe, d'autant plus que 3 membres du personnel communal travaillent à l'école. **Projets accomplis :** Nettoyage et entretien de l'école en soutien à Mathilde (en contrat Emploi Compétences). Salle de repos repeinte. **Tout ceci réalisé sans finances avec du matériel de récupération et par des conseillers.**



Projets 2021 :

- ✚ L'enseigne « École Publique » aura droit à un rafraîchissement
- ✚ L'école nécessite un suivi régulier du personnel et de l'entretien des bâtiments. A nous de nous adapter selon les besoins.

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Commission Communication, Culture et Tourisme

C'est le 11 Juin 2020, que chaque membre a mis en commun ses idées autour des 3 pôles : **Communication, Culture et Tourisme.**

Les projets retenus à réaliser jusqu'à la fin d'année ont été les suivants :

COMMUNICATION :

* Le site Internet

Au niveau de la communication, l'un des points importants a été **la modernisation du site de la commune.** Le site a donc été remis à jour et de nombreuses informations sont venues agrémenter cet outil pas utilisé à sa juste mesure.

Il nous semblait important de moderniser notre site internet qui reste l'image de notre village. Pour nous une image peu valorisante, plutôt vieillissante alors que nous avons des richesses à mettre en valeur et voulons rétablir une communication avec la population. Malheureusement un projet trop coûteux, le devis établi s'est élevé à 1500€ TTC. L'idée avait donc été mise de côté jusqu'à que Le Maire rencontre **Mr Badr Zarrouq**, nouvel habitant avec sa compagne Mme Manale Lahmar depuis 2019. Une rencontre qui nous a été bénéfique puisque cette personne lui a proposé de refaire intégralement le site internet de Souternon.

Notre commission accompagnée du 1^{ER} adjoint l'a donc rencontré en novembre. **Nous allions pouvoir avoir un site visionnable sur tablette, ordinateur et mobile. Il allait également nous permettre d'être en possession d'un outil plus facile à manipuler. Tout ceci bénévolement... Toute l'équipe le remercie vraiment de ce geste si important et précieux.**

Il était prévu que Mr Zarrouq vous présente son travail, lors des vœux du maire mais encore une fois un événement annulé pour la sécurité de tous. **Vous pouvez donc dès maintenant découvrir le site www.souternon.com, un nouveau visage moderne et interactif !**

* PanneauPocket, ma commune dans la poche !

En Juillet dernier, nous avons fait passer un courrier relatif au développement de PanneauPocket.

Cette application, disponible sur smartphones et tablettes, est téléchargeable sur Android et AppleStore. C'est une véritable source d'informations pratiques au quotidien.

Nous la mettons à jour régulièrement et ne manquons pas de vous informer des différentes alertes qu'elles soient locales, météorologiques, relatives au Covid-19...

Chaque information mise en ligne totalise en moyenne plus de 120 vues et de plus en plus de communes offrent ce service aux habitants !

Ce tableau d'information virtuel est facilement téléchargeable ! Une fois installé, tapez Souternon dans la barre de recherche et cliquez sur le petit cœur jaune ♥ Souternon fera ainsi partie de vos favoris et vous aurez en direct les actualités mises en ligne. Entre les événements, les réunions, les informations de la mairie et de la CCVAI, les coupures d'électricité, les menus de la cantine, les alertes... **Vous trouverez toutes les informations locales en temps réel !**

Bonne nouvelle de la fin d'année 2020 : PanneauPocket est disponible sur les ordinateurs. Vous avez simplement à taper le nom de la commune à droite et les informations apparaîtront au centre sur l'écran de téléphone.

Rendez-vous sur app.panneaupocket.com !

N'hésitez pas à contacter [Gersande Gaudard](mailto:gersande.gaudard@souternon.com) pour toute question ou toute demande de publication.

Contact : gersande.soubeyrand@live.fr ou 06 84 17 84 00

Quant à la presse locale également, les correspondants ont cœur de parler de la commune, leurs coordonnées se trouvent dans le mémo donc n'hésitez pas à les contacter.



* Le blason Souternois

En Août dernier, les membres de la Commission Communication/Culture ont reçu un mail de Jean-François Binon. Originaire de l'Allier, cet héraldiste amateur nous a proposé de réaliser un blason, grâce à un logiciel spécialisé dans l'héraldique ; plus de 840 communes ont répondu oui à ce projet et on a décidé de saisir cette opportunité, une proposition ludique et gratuite. Après avoir étudié les caractéristiques de la commune souternoise, il lui établit une carte d'identité pour lui permettre d'être ainsi reconnue à l'extérieur.

Aujourd'hui, le blason est terminé, voici le résultat final !



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

Commission Communication, Culture et Tourisme

Description héraldique du blason :

« écartelé » : au 1) de gueules au château donjonné d'une pièce, girouetté et flanqué de deux échauguettes couvertes, le tout d'argent, ouvert, ajouré et maçonné de sable, au 2) de sinople à l'agneau pascal d'argent, la tête contournée, onglé de sable, tenant une hampe croisétée d'or au guidon d'argent chargé d'une croix de gueules, au 3) de sinople à la gerbe de blé d'or liée de même, au 4) de gueules au clocher d'or maçonné de sable, à la burelle ondulée d'argent brochant sur la partition.

Explication des termes héraldiques :

- **écartelé** = blason séparé en 4 quartiers, sous la forme d'une croix
- **gueules** = couleur rouge
- **ouvert**, ajouré = quand la porte, les fenêtres sont de couleurs différentes de celle du château
- **maçonné** = quand les briques apparaissent
- **sable** = couleur noire
- **sinople** = couleur verte
- **contournée** = regardant vers la droite
- **de même** = de la même dernière couleur nommée, pour ne pas avoir à la redire
- **burelle** = petite pièce horizontale
- **brochant sur la partition** = se superposant sur les 4 quartiers

CULTURE

* Boîte à livres

Création d'une boîte à livres dans la cabane de l'ancienne bascule, elle serait ouverte 24h/24h. Des devis et demande de subventions ont été demandés pour effectuer ces travaux en 2021.

* Donner une identité au village.

Souternon est un village anonyme dans les monts du Forez et dans le roannais. Idée lancée : les cages ouvertes ! Chacun, chez lui, a une vieille cage ou une volière inutilisée. Après un bon coup de nettoyage et un coup de pinceau, on agrémente la cage d'un oiseau, d'un petit personnage, d'un symbole quel qu'il soit... Si ce principe, totalement gratuit, fait tache d'huile, la municipalité peut se lancer dans un projet, lui aussi peu onéreux, de décoration dans ce thème de cages ouvertes sur les bâtiments communaux et aussi faire appel aux artistes locaux. Si l'idée est acceptée : comment informer chaque souternois ? Coupler l'ouverture de la boîte à livres avec cette idée ? Quelle publicité faire ?

Au niveau du choix des symboles :

- **la couleur verte, le blé** = commune agricole
- **l'agneau pascal** = attribut de saint Jean Baptiste
- **le château** = rappelle l'ancien château de la commune qui était très important dans le Forez
- **les ondes** = l'Isable, l'Écu et la Patouse qui arrosent la commune
- **le clocher** = symbolise l'église de la commune



*"Je vous confirme que je ne prends pas de droits d'auteur et que votre commune pourra l'utiliser librement.
Quand un élu me dit que sa commune est fière d'avoir son blason, ça ne peut pas plus me faire plaisir ..."*
Jean-François BINON

* Et pourquoi pas ?

- Un conseil municipal de jeunes ?
- Organiser des expos temporaires en salle des fêtes (photos, documents, objets) en s'aidant de la richesse locale des uns et des autres, couplées avec les festivités communales habituelles.
- Des après-midi lecture, avec intervenants extérieurs

Beaucoup d'idées, rien d'onéreux mais un seul souhait, revitaliser la commune !

TOURISME

Remettre en place la passerelle emportée par la tempête en mai 2012 et entretenir les chemins de randonnées sont en projets.

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

RETOUR SUR LA PÉRIODE DE NOËL

L'année 2020 n'a pas pu connaître de rassemblements, d'évènements, de moments de partage comme on a l'habitude les autres années. Nous avons tous plein d'idées pour la fin d'année mais comme partout le virus a malheureusement stoppé nombreuses d'entre elles ! Nous gardons bien sûr en tête toutes ces idées pour l'année prochaine. Cependant il était impossible de ne rien faire pour notre commission communication, culture et tourisme.

Nous avons donc lancé **le projet de Noël dans le but d'égayer notre commune pour les fêtes**. Des bénévoles se sont associés à notre projet, nous les remercions car sans eux le projet n'aurait pas abouti ou avec plus de difficultés. Le Conseil municipal a participé ainsi que les conjoints et leurs enfants...

Nous remercions aussi Didier Beurrier et Catherine Gerbeaud, nouveaux habitants à Souternon qui ont offert une guirlande et une étoile lumineuses. De nombreuses décorations lumineuses ont été prêtées, c'est uniquement les 3 traversées de route qui ont été financées par la Commune.



Place aux vitrines de Noël et aux sapins en bois entièrement confectionnés avec de la récupération.

C'est le Samedi 6 décembre que les guirlandes lumineuses ont été installées dans le bourg de la commune avec l'aide de Loïc Vernay et son télescopique, merci à lui d'avoir pris du temps et son matériel pour nous aider.

Ont également été installés 4 sapins « faits maison », en branches d'arbres, aux entrées du village.

Deux vitrines ont été réalisées par des conseillers et bénévoles Pierre et Josette Lefranc, Marie- Chantal Paris : une à la salle des fêtes et une à la Mairie. Enfin le clocher était aussi à admirer sous de nouvelles couleurs lumineuses.

N'oublions pas les membres de la bibliothèque qui lui ont aussi donné un air de fêtes.

Merci à tous les participants !!!



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

DU CÔTÉ DU C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

Historiquement, les centres communaux d'action sociale ont été créés en 1986 venant remplacer les « Bureau d'Aide Sociale » mis en place en 1953. Depuis 2015 et la loi « NOTRe » (Loi pour la Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les C.C.A.S sont obligatoires pour les communes de 1500 habitants et plus et facultatifs pour les communes en dessous de ce seuil. Financé en partie par le budget communal, il peut faire l'objet de dons ou s'autofinancer à travers des manifestations. Un tiers du prix de vente des concessions au cimetière lui est également reversé. Il a pour rôle d'animer l'action sociale au sens large du terme. Tout penserait à croire que le rôle du C.C.A.S se limite à la distribution de colis et à l'organisation du repas de Noël, mais en réalité son champ d'action peut être beaucoup plus grand. **Il est constitué à nombre égal de conseillers municipaux et de membres nommés parmi les habitants. Le maire a pour obligation de présider le CCAS.**

Les représentants pour cette nouvelle mandature sont :

Le président : Paul PETITBOUT

Les Membres :

Thierry COUDOUR	Franck BEFORT
Yves GAUDARD	Agathe POTHIN
Vincent DEGOUTTE	Jean-Louis VERNAY
Pauline MANIZAN	Sylvette VERNAY

Une première réunion s'est tenue le 21 octobre dernier principalement pour échanger sur les projets que pouvait conduire le C.C.A.S. En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, programmer des animations semblait compromis. Une longue réflexion s'est portée pour le maintien ou non de l'organisation du repas de Noël et la distribution des colis réalisée chaque année pour nos aînés. Afin de ne pas risquer la santé, voire la vie des plus fragiles lors de regroupements ou visites, l'équipe du C.C.A.S a pris la sage décision d'annuler ces deux événements.

Un souhait de diversifier les actions du CCAS a été évoqué pour créer davantage de lien social. Lorsque les conditions le permettront, des moments de rencontre autour de thématiques diverses seront mis en place. Le CCAS reste également au service des personnes et des familles en difficulté pour les accompagner dans leurs démarches.

DU CÔTÉ DU PERSONNEL COMMUNAL



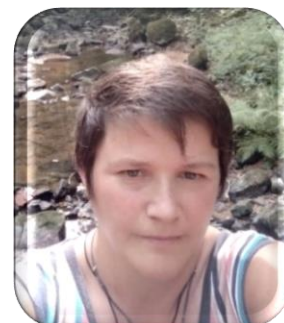
Huguette BANUS
Secrétaire de Mairie



Yves DAVAL
Agent Territorial



Michèle COUDOUR
Agent Territorial (A l'école)



Elisabeth VERNAY
Agent Territorial
(A l'école)



Mathilde GAUMOND
Agent Territorial en Contrat
Emploi Compétences (A
l'école et ménage dans les
bâtiments communaux)

En fin d'année, la commission Communication a proposé une formule pour réunir les employés communaux. Le but était de les remercier pour leur travail et de passer un agréable moment. Cette idée a pu être réalisée le Vendredi 18 Décembre, en nombre restreint et en respectant toutes les mesures anti-Covid telles que le couvre-feu.

Le Maire et les conseillers ont accueilli les employés communaux, à la salle des mariages, avec des gourmandises de Noël.

Des bons d'achat ont également été remis à chacun.



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

AVIS DE LA MAIRIE

▪ Réglementation des bruits de voisinage

Conformément à l'arrêté préfectoral du 10 avril 2000, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ne peuvent être effectués **que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

▪ Brûlage des végétaux et autres

Il est strictement interdit. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air (particules, hydrocarbures...) et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves. Le non-respect de cette interdiction constitue une infraction pénale. D'après l'article 131-13 du code pénal, la sanction est une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Parmi les solutions alternatives, il y a le dépôt volontaire en déchèterie, le compostage individuel, le broyage ou le paillage.

▪ Les propriétaires d'animaux,

en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière intempestive et répétée. Nous les invitons également à ramasser les déjections canines.

▪ Chiens et chats errants.

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Le maire est responsable des troubles causés par des animaux errants dans sa commune.

A ce titre, la commune vient d'acquérir un lecteur de puces, elle est en attente d'un accès au fichier national d'identification. Cet appareil sera confié au président de la société de chasse de la commune.



▪ Cartes Nationales d'Identité/passeport

Depuis le 21 mars 2017, notre commune n'est plus habilitée à établir les demandes de cartes d'identité. Les communes compétentes les plus proches sont Boën, Balbigny, Feurs, Roanne, Montbrison...Attention, il faut prendre rendez-vous !

▪ Recensement citoyen

A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles et garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille et une pièce d'identité.

▪ Inscription sur les listes électorales

Vous avez déménagé au cours de l'année, ou souhaitez faire une première inscription volontaire, demandez votre inscription sur les listes électorales en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

▪ Décharges sauvages.

Il a été constaté en divers endroits de la commune des dépôts sauvages de déchets et d'ordures. Ces déversements de toute nature portent atteinte à la salubrité et à l'environnement de notre territoire. La commune et l'intercommunalité mettent à disposition des moyens permettant d'éviter ces décharges sauvages. (Voir horaires d'ouverture de la déchèterie...) Respectons la nature.



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

ACCUEIL, RENCONTRES, RÉUNIONS A SOUTERNON

02 Juillet 2020

*Les Conseillers
départementaux:
Chantalé BROSSÉ et
Pierre- Jean
ROCHETTE et les
maires de la
communauté de
Communes du Val
d'Aix.*



09 Juillet 2020

*Conseil d'administration
du GDS puis visite de
l'exploitation de
Mr Serge JOURLIN*

29 Juillet 2020
*Mme Cécile KUKERMAN
Sénatrice*



13 Octobre 2020
*Mr Dominique ABRARD
Sous-préfet de
l'arrondissement de ROANNE*

03 Novembre 2020
*Rencontre agriculteurs en
difficulté avec la
participation de SP42 et des
psychologues de l'hôpital de
Roanne*



■ VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES- ST JULIEN D'ODDES- SOUTERNON



L'année 2020 des élèves du RPI restera malheureusement dans les annales. Dès le 16 mars, un confinement les a privés de leurs écoles. Pendant toute la période de « l'école à la maison », l'enseignante à **Souternon, Catherine JOANDEL**, n'a pas cessé de communiquer avec les élèves, notamment par mail. Des activités étaient envoyées chaque semaine. Personne n'était vraiment préparé à ce fonctionnement, mais la mise en route a été assez rapide. Ensuite, au fil des semaines, la professeure a décidé de rendre les échanges plus interactifs. Elle a donc créé un padlet. Il s'agit d'une interface Internet sécurisée par un mot de passe, sur lequel les enfants peuvent publier des photos et des textes. Ces moments de vie et d'apprentissages ont permis à chacun de se sentir moins isolé et de retrouver avec plaisir les camarades.

A **Grézolles, Astrid FAVARD** a essayé de maintenir le contact avec les CP-CE1-CE2 de sa classe pendant le confinement, avec succès. Les échanges se sont déroulés par ordinateur et de manière très ludique également avec la création d'un padlet. Les parents ont bien joué le jeu, dans une période compliquée, en s'appuyant beaucoup sur l'informatique.

A **St Julien d'Odes, Eric GARNON** a commencé l'école à la maison par une correspondance. Il envoyait le travail à effectuer, puis récupérait les copies, les corrigeait et renvoyait des devoirs. Il utilisait la Mairie pour zone d'échanges des copies. Puis, le confinement s'est durci et les échanges ont dû s'effectuer par mail.

Puis, il a été l'heure du retour à l'école pour les élèves de Grandes Sections, CP et CM2, en priorité, à partir du 12 mai. Les enfants de personnel prioritaire pouvaient aussi retourner en classe. Le protocole permettant de les accueillir, sur la base du volontariat des parents était alors très contraignant. Chaque municipalité du RPI a d'ailleurs organisé toutes les conditions d'un accueil réglementaire dans un temps imparti limité. Le partenariat entre l'équipe éducative et les mairies a donc porté tous ses fruits. Le nettoyage et la désinfection des locaux se mêlaient aux mesures d'hygiène renforcées pour les élèves. Dès le 2 juin, le retour à l'école a été élargi et la plupart des élèves a pu revenir, grâce à un protocole légèrement assoupli. Seuls les Petites Sections ne sont pas retournées en classe, car l'équipe enseignante trouvait le contexte difficile et très anxiogène pour de si jeunes enfants.

La rentrée de septembre a été un peu plus simple, puisque **les 18 élèves de l'école maternelle sont venus à l'école de Souternon**. Les projets prévus et organisés par Mme JOANDEL et l'équipe pédagogique sont pour l'instant maintenus, mais le deuxième confinement et la poursuite de la gestion de la pandémie pourraient les contrarier. De même à Grézolles, **les 12 élèves de la classe de Mme Favard (9 CP et 3 CE1)** sont rentrés en découvrant le port du masque obligatoire et en s'y adaptant plutôt bien. Enfin, **Mr Garnon accueille 21 élèves (6 CE2, 6 CM1 et 9 CM2)**, dans une classe assez chargée, accompagné de 2 AVS organise les apprentissages et les adaptations de la meilleure manière qui soit.

En tout cas, il faut avant tout souligner la force et le courage des enfants pendant cette période, le soutien et l'accompagnement fondamentaux, demandés aux familles, la gestion très efficace du protocole sanitaire par les mairies, le sérieux et le professionnalisme des enseignants.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne et très normale année 2021.

Le directeur, Mr Laffont



■ VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES- ST JULIEN
D'ODDES- SOUTERNON



Cette rentrée 2020 marque la vingtième année d'enseignement pour Catherine Joandel sur la commune de Souternon après trois ans en Saône-et-Loire (à Grury et St Laurent en Brionnais). Retour sur une carrière riche en émotions. De 2001 à 2005, elle a en charge les CE2, CM1 et CM2 ; puis les maternelles à mi-temps avec Carine Latour jusqu'en 2008 ; les GS-CP-CE1 jusqu'en 2011 et depuis elle s'occupe des maternelles !

Quand j'étais petite je voulais travailler avec les enfants : pédiatre, prof de sport, instit, finalement ce sera instit. Mon papa était prof, j'ai été à bonne école !"explique l'institutrice qui n'avait alors qu'une seule envie : transmettre des savoirs. C'est un "rôle primordial" que joue les instituteurs dans l'éducation des enfants, une mission qu'elle maîtrise parfaitement. "Le choix des plus petits c'était une évidence, l'enseignement en primaire est pluridisciplinaire, je ne voulais pas me cantonner à une seule matière !" souligne-t-elle.

Sur les apprentissages, l'enseignante a été témoin d'une réelle évolution. Si au départ, les enseignements prioritaires étaient le français, les mathématiques, l'histoire/géographie ou encore les sciences...Aujourd'hui s'ajoute l'anglais, l'histoire de l'art...."La place de l'enfant a aussi évolué dans la classe : il est devenu acteur de ses apprentissages. On a changé la façon d'enseigner : d'un enseignement plutôt magistral où l'enfant écoute, on a développé un enseignement participatif avec du travail de groupe, de la recherche, des questionnements... où l'enfant construit ses savoirs" explique-t-elle. Enseignant dans un Regroupement Pédagogique Intercommunal, Maîtresse Catherine a dû se former à la notion de "multi-niveaux", pour son plus grand bonheur. "Le multi-niveaux favorise l'autonomie des enfants, l'interaction et la bienveillance entre eux et une curiosité plus accrue. Le fait qu'ils soient scolarisés plusieurs années dans la même classe me permet de les connaître davantage, de les voir évoluer et d'ajuster les apprentissages au plus près de leurs capacités "s'exclame-t-elle. Un côté familial qui lui plaît et qui rassure également les parents. Le fait de gérer plusieurs niveaux en même temps, cela demande par contre plus de préparation en amont. Epanouie dans son métier, elle le reconnaît aujourd'hui c'est en accueillant les enfants de ses anciens élèves qu'elle a pris conscience des années écoulées...Des années remplies de bons souvenirs, de patience, de tolérance, de bienveillance et d'amusement! "Je m'émerveille tous les jours de leur candeur, leur espièglerie, leurs maladresses, leur curiosité...Grâce à eux, j'ai mûri ils m'ont aidé à évoluer. Ils sont une source d'inspiration" conclut-elle.



■ VIE SCOLAIRE

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles du RPI Grézolles/Souternon/Saint-Julien-D'Oddes est une association qui regroupe les parents d'élèves et les enseignants de l'école publique. Son but est d'apporter son soutien aux trois classes du RPI dans ses activités, par l'achat de matériel, et le financement de sorties et de projets pédagogiques et culturels. Pour se faire, le Sou récolte des fonds toute l'année grâce aux cotisations des familles, mais aussi à l'organisation de plusieurs ventes (cakes, pizzas...), d'événements sportifs et de loisirs (Trail, concours de belote...) et offre aussi aux élèves et aux familles la possibilité de se rencontrer ou de se retrouver lors de temps conviviaux (Arbre de Noël, Fête de fin d'année).

Cette rentrée 2020, trois membres actifs du Sou sont partis accompagner leurs enfants vers le Collège. Muriel Gerin, Stéphane Dalbègue et Jean-Pierre Bruyère nous ont quittés après plusieurs années d'investissement.

L'équipe du Sou s'est donc renouvelée et nous avons accueilli Laure Farge, qui prend la Présidence, secondée par Laëtitia Gaudard à la vice-présidence. Sébastien Darpheuille a été élu au poste de vice trésorier, et assistera Céline Rozanski, trésorière. Enfin, Delphine Mandier prend le poste de vice-secrétaire, et prètera main forte à Jézabel Martinez, secrétaire.

De nouveaux parents sont venus prendre une part active à l'association et nous les en remercions !

L'an dernier, nos projets ont été évidemment très impactés par la crise sanitaire, et pour cette année, nous n'avons, comme tout le monde, que peu de visibilité. Nous avons néanmoins pris le parti de prévoir nos actions, en espérant que la situation s'améliore et nous permette de les mener à bien.

Cette année, nous avons pris la décision de ne pas organiser de trail qui nécessite une très grosse préparation en amont, en raison du risque d'annulation.

Le sou remercie toutes les personnes qui prennent part de près ou de loin à la vie de l'association, et permettent la mise en place de beaux projets pour nos enfants !



Mot de la présidente

Laure Farge, 34 ans, 2 enfants dont un au RPI de Souternon en Moyenne Section.

« Nous voulons soutenir nos petites écoles pour qu'elles puissent continuer de fonctionner et réaliser des projets, surtout pour nos enfants. Le rôle du Sou est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants, organisés pour nos enfants (sorties, transports, USEP, cinéma, spectacles...). Il permet aussi d'acquérir de nouveaux livres, des jeux éducatifs, du matériel... Et tout ça dans le seul but que nos enfants puissent en profiter et aborder les apprentissages de différentes façons ! »

Calendrier festif 2020/2021

- ★ Une première vente de cake a eu lieu au mois de Novembre.
 - ★ La fête de Noël a été annulée et une vente de galette des Rois a été proposée début Janvier.
 - ★ Le concours de belote devait se dérouler le 15 Janvier à Souternon.
 - ★ La Fête de fin d'année aura lieu le 26 Juin.
- D'autres ventes viendront sans doute ponctuer l'année !

Et de la vice-présidente

**Laëtitia Gaudard, 34 ans,
2 enfants scolarisés au RPI de
Grézolles/Saint-Julien-d'Oddes
en CP et CE2.**

"De nombreuses personnes ont quitté le bureau du Sou des écoles cette année du fait de l'entrée de leurs enfants au collège, il a donc fallu se mobiliser pour continuer à faire vivre cette association indispensable à nos petites écoles.

■ VIE ASSOCIATIVE



La buvette communale est gérée par l'association « **Vive la vie à Souternon** » et est ouverte tous les dimanches à partir de 11h30. L'association se compose de quinze membres qui, par groupe de deux, tiennent la buvette à tour de rôle. Pour toute occasion, elle peut être ouverte sur demande auprès d'un des adhérents ou du président **Benjamin VERNAY** au **06 85 68 55 22**.

Cette année a été particulière, juste après la corvée de nettoyage du mois de Mars, nous avons dû fermer à cause de la première vague de la COVID-19. Nous avons pu réouvrir pendant l'été et avons dû fermer de nouveau à l'automne. Toutes les manifestations de l'année ont malheureusement été annulées.



Concernant l'année prochaine, la situation actuelle ne nous permet pas encore de prévoir un programme précis des manifestations. **Une chose est sûre, si les conditions sanitaires nous le permettent nous espérons faire notre concours de pétanque début Juillet !**

La Buvette se situe dans les locaux communaux de l'ancienne mairie. Si des personnes sont intéressées pour nous rejoindre contactez-nous !



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE PÊCHE

L'école de pêche a été créée en 2017 par l'AAPPMA « les pêcheurs de l'Aix ». L'animation est assurée par **Didier PYLERE** qui est titulaire d'un BPJEPS mais qui est aussi garde pêche pour la fédération et l'association de pêche de Saint-Germain-Laval. Il est épaulé par des bénévoles de l'association lors des différents cours.

Le bilan de cette année sera rapide.

Étant confinés au printemps, nous n'avons pas pu lancer notre saison, le concours fédéral entre écoles de pêche a été annulé. Cependant, début Octobre nous avons pu faire une sortie pêche avec pour thème « initiation à la pêche du brochet aux leurres ». Lors de cette sortie, trois jolis brochets ont été sortis de l'eau.



Brochet de 60 cm par Nolween

Brochet de 57 cm par Noah



Nous espérons pouvoir reprendre les cours début Avril 2021 si le contexte sanitaire nous le permet. Nous allons rester sur le même modèle que les années précédentes avec des cours théoriques au siège de l'association à Saint-Germain-Laval et la pratique à l'étang de Purière à Souternon. Le but étant l'autonomie de chacun des élèves pour la pratique du loisir pêche seul par la suite. Des sorties rivières et dans d'autres étangs que celui de Purière seront aussi organisées. Nous avons aussi en projet la création d'une école de pêche à la mouche. Fin Mai, l'objectif du concours organisé par la fédération départementale des pêcheurs de la Loire entre toutes les écoles de pêche du département sera une motivation !

Pour cette nouvelle saison, si des jeunes sont intéressés il est possible de s'inscrire auprès de l'association de pêche par mail benjamin.vernay42@gmail.com

La seule condition pour y adhérer est de prendre sa carte de pêche affiliée avec l'association des Pêcheurs de l'Aix

■ VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

LA LETTRE DU COMITÉ

Cher(e)s ami(e)s Souternoises et Souternois,

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous sommes les nouveaux co-présidents du comité des fêtes de Souternon. Nous avons été élus en ce début d'année 2020...année un peu troublée où nous n'avons pas encore pu exercer nos talents !

Voici une brève présentation pour apprendre à nous connaître et vous présenter nos différents projets pour l'année 2021, si toutefois les conditions sanitaires nous le permettent. Nous avons repris les rênes du comité des fêtes avec des projets en tête, mais comme tous nous avons malheureusement souffert de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et nous avons dû nous résigner, pour la sécurité de chacun, à annuler les différentes manifestations. Nous avons seulement pu assurer une corvée nettoyage au mois d'août.



Néanmoins, nous ne baissons pas les bras ! Voici un aperçu de ce que nous comptons organiser en 2021 :

- ✪ *le traditionnel repas des aînés dès que cela sera possible,*
- ✪ *une vente de repas à emporter,*
- ✪ *et bien sûr l'incontournable fête patronale des 7, 8 et 9 Août, qui devrait enfin accueillir sa course de caisses à savons! (À cette occasion, toute aide supplémentaire sera appréciée, merci de vous rapprocher d'un membre de l'association si vous souhaitez participer).*

D'autres projets sont toujours en cours de réflexion...Le comité des fêtes a pour but de continuer à faire vivre le village toutes générations confondues dans la joie et la bonne humeur. Il est ouvert à tous et les idées et expériences de chacun sont les bienvenues. Nous vous communiquerons les dates de l'assemblée générale ainsi que celles des différentes manifestations dès que la situation le permettra.

Pour rappel, vous pourrez les consulter sur notre page Facebook « Comité des fêtes de Souternon » ou sur le site internet de la commune. A très bientôt

Johanna, Julien et tous les membres du

COMITÉ DES FÊTES

« Je suis Johanna Marcelin Michaud, j'habite à Souternon depuis bientôt neuf ans. J'ai appris à connaître le village, son histoire, ses habitants et c'est avec plaisir et bonne humeur que je vis ici avec mon mari et nos deux garçons. »



« Je suis Julien Coudour, j'ai 31 ans et je vis à Souternon depuis ma plus tendre enfance. Encore aujourd'hui avec ma femme et nos deux enfants. J'adore mon village, ses paysages et ses habitants. Je suis membre de plusieurs associations du village. »



▪ VIE ASSOCIATIVE

Soutenez Unicorn's Dream !

C'est au lieu-dit Goelle que l'association **Unicorn's Dream** s'est implantée en 2009, une initiative de **Mme Janin**. Elle est née d'une part du penchant naturel de sa présidente à récupérer des animaux abandonnés, en péril ou maltraités. Plusieurs sont ainsi devenus des pensionnaires permanents, bien avant la création de l'association. Mais aussi suite à la création d'un forum convivial sur internet, par la présidente, centré sur la protection animale. En effet, de plus en plus de demandes de sauvetages d'équidés, de chiens ou autres animaux étant diffusées sur ce forum, il lui est apparu nécessaire de créer une structure associative légale permettant de trouver des familles d'accueil, rédiger des contrats d'adoption, organiser des transports, lancer des appels aux dons...

Le but de l'association est de sauver de l'abandon, de l'abattoir ou de mauvais traitements le plus d'animaux possibles, sans distinction de races. Ses moyens d'action sont principalement son forum, <http://revedelicorne.forumactif.com>, qui a été riche de six cents membres dont certains étaient extrêmement actifs. La présidente aimerait plus de propositions de familles d'accueil par exemple.

Hélas, ses finances très limitées, provenant des adhésions et de dons essentiellement, ne lui permet guère de se faire connaître hors d'Internet...Son besoin le plus urgent serait un Sambron pour nettoyer l'écurie, une simple brouette étant devenue très insuffisante.

Elle a également besoin de nourriture pour chiens, chats et chevaux (foin, croquettes, granulés, céréales, pain sec...), de vieilles couvertures, vermifuges...**Les dons en nature sont aussi précieux que les dons en argent !**

Plus de 150 animaux sauvés

Depuis sa création en mars 2009, Unicorn's Dream a permis, d'organiser ou favoriser le sauvetage de plus de cent cinquante animaux dont, par exemple :

- **Toscane** trotteuse de 3 ans
- **Urtika** trotteuse de 2 ans
- **Louis de Keruyo**, PFS de 10 ans
- poulain SF presque aveugle
- un rat et une gerbille
- un poulain comtois
- un mulot de trois ans
- **Tamara** une jument pie de 16 ans
- TF PP Hongre 2 ans...

Par ailleurs, elle a recueilli en ses locaux, soit à l'adoption, soit en famille d'accueil :

- **Peluche**, lapine naine lion
- **Ursula** jument pie tobiano
- **Brandy** une vieille chienne
- **Sofie** pouliche
- **Helmut** chien de chasse
- 5 rats
- **Némo** un rat bleu et blanc
- **Bilou, Cotelette et Gigotte** sont des moutons
- **Peguy** est un cochon nain de sexe féminin
- **Cocotte** est une jument de trait

Plus d'infos :

<https://www.facebook.com/Association-Unicorns-Dream-112107758409>

<http://revedelicorne.forumactif.com/>

http://revedelicorne.over-blog.fr/pages/La_boutique_de_lAssociation-6031273.html

licorne42260@gmail.com



■ VIE ASSOCIATIVE

Les Amis du Coin de l'Inde et du Monde



Depuis 2012 nous aidons Chinna Palamalai dans le Tamil Nadu (sud de l'Inde) un village de tribaux, ce sont des adivasis dont certains sont déplacés ou rejetés. Ils sont très pauvres mais grâce à l'aide de notre comité leur situation s'est bien améliorée, leur motivation à s'en sortir et à devenir autonomes leur a permis de se débrouiller seuls. Nous en sommes très heureux et encouragés à poursuivre nos actions.

C'est ainsi que cette année nous aidons Jandlapeta (c'est le 7ème jumelage) toujours dans le Sud de l'Inde mais dans l'Andra Pradesh. Le village comprend une vingtaine de maisons qui abritent 90 personnes. Les habitants n'ont pas de terre à eux mais travaillent sur les terres des propriétaires de la zone. Les revenus que les gens se font comme travailleurs agricoles sont insuffisants pour vivre. La plupart des maisons sont des huttes. Le gouvernement précédent a donné cinq maisons mais aucune n'est terminée.

L'école primaire est à un kilomètre du village, les enfants y vont à pieds.

Il n'y a pas de collège ni de lycée à proximité, mais de toute façon les parents n'ont pas assez d'argent pour payer les frais. Souvent les enfants vont travailler avec leurs parents. Il n'y a pas de crèche, pas d'hôpital proche, pas de transport, la première route est à 4 km. Pour les soins médicaux il faut aller à Vudukurupam 20 km ou Pachikallam 25 km ou à l'hôpital de Chittoor. Il y a l'eau et l'électricité mais pas de sanitaires. L'eau provient d'un forage qui a besoin de grosses réparations (problème de fuites). **Voilà la lettre que nous avons envoyée au responsable de Jandlapeta le 25 juin dernier :**

"Merci pour votre courrier de courant mai. Tout doucement notre pays sort du confinement, nous pouvons nous déplacer, les écoles et les lieux publics sont accessibles, il faut tout de même se laver les mains, porter le masque et respecter les distanciations.

Ce fléau a fait chez nous pas loin de 30000 décès et a mis à mal notre économie. Le nombre de gens sans travail a beaucoup augmenté. Nous espérons pour la terre entière que le virus disparaisse, un traitement efficace ou bien sûr un vaccin. Nous sommes bien conscients que chez vous ce n'est pas simple non plus, que les pauvres gens sont durement éprouvés. Nous sommes contents que notre argent soit bien arrivé. Nous avons lu sur votre mail que vous alliez réparer le forage, c'est une sage décision qui coûtera moins chère qu'un forage neuf. L'argent économisé servira à autre chose. Nous souhaitons vivement (avec notre aide) la constitution d'un capital pour les micros crédits, les femmes pourront emprunter et rembourser avec un petit intérêt, le capital augmentera et bénéficiera à d'autres personnes. Avez-vous des aides du gouvernement ou d'autres O.N.G. ? Il faut faire des demandes de subventions pour vos projets. Il est bien évident que nous ne pouvons pas vous aider au financement de tous vos besoins, nous venons de vous envoyer 68850 Rs pour le premier semestre. Nous sommes un petit comité, nos moyens sont limités et la pandémie n'arrange rien.

Les prochains envois auront lieu en octobre 2020. Nous vous enverrons 500 €. Par souci d'économie, dans la mesure du possible, il faudra privilégier les projets qui servent aux deux villages Jandlapeta et YSR St Colony.

Les membres de notre comité et moi-même sont heureux de vous aider mais attendent de votre part des réponses précises à nos questions. Nous souhaitons que la Covid épargne votre région, soyez tous prudents et espérons tourner la page bientôt sur ce virus. Bon courage et recevez nos amitiés ». Roger Dégoutte, et les membres du comité local LACIM

■ VIE ASSOCIATIVE

En ce qui concerne les projets de manifestations 2021, nous aurons une vente d'œillettes les 24 et 25 avril et une soirée théâtre le 6 nov. à la salle culturelle de Saint-Germain-Laval.



Les Amis du Coin de l'Inde et du Monde

Pour commencer notre aide à Jandlapeta, nous avons envoyé au premier semestre 2020 « 250 € » pour les besoins les plus urgents et 600 € pour la réparation du forage. Malheureusement sur leur réponse du 2 octobre, nous avons pu lire que compte-tenu de la pandémie de la covid les ouvriers devant réparer le forage ne sont pas autorisés à se déplacer. Il a fallu aussi parer au plus indispensable : distribuer des rations alimentaires aux villageois, ils n'ont pas le droit de se déplacer pour aller travailler et du coup n'ont pas d'argent pour acheter de l'alimentation. Nous avons nos problèmes en France mais là-bas aussi. Au final, voici le résumé du parcours de notre comité LACIM pour cette année 2020.

Si vous êtes sensible sur les actions de LACIM, sur les principes de prêts, plutôt que de donner de l'argent, venez étoffer notre comité, venez nous aider, nous avons besoin de vous, notre comité vieillit... Vous pouvez le faire soit en nous contactant, soit en vous adressant directement au siège social à Croizet-sur-Gand. Pour mieux connaître notre association, vous pouvez consulter le site de LACIM.



Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

La situation pandémique de ce début d'année a fortement perturbé le fonctionnement de notre comité. Nous avons été contraints d'annuler nos manifestations et cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre suite au confinement.

Au mois d'Avril, notre section a été marquée et bouleversée par le départ rapide de notre camarade Pierre Bourdelin et son épouse Fernande. Pierre avec Robert et Raymond Vernay, partis en 2019, étaient des copains qui ne manquaient jamais les cérémonies. Avec un nombre d'adhérents bien diminué, nous allons aujourd'hui essayer de survivre à cette épidémie qui, nous l'espérons, épargnera les anciens que nous sommes.

Meilleurs vœux à tous !

Un comité très restreint a malgré tout commémoré le 11 novembre, en plein confinement.



Atelier d'écriture



SOCIÉTÉ DE CHASSE LA JOYEUSE

Comme beaucoup d'associations, pour cause de confinement, les chasseurs ont dû écourter leur saison 2019-2020.

L'équipage local de déterrage (renards et blaireaux) n'a pas pu exercer, ce qui présage une augmentation de ces espèces dans les années à venir. La suppression de la journée festive "tripes ou entrecôtes", organisée habituellement fin mars, rend la situation financière de la société préoccupante. Et le traditionnel repas réunissant chasseurs et propriétaires de terrains a été annulé.

Pour la saison 2020-2021, elle avait très bien démarré, malgré la sécheresse pénalisante pour nos chiens, mais avec une bonne population de gibiers, sans doute liée au confinement du printemps. Nous avons pu remarquer un changement de comportement de la faune, moins sauvage, visible près des habitations, voir dans les cours des maisons ainsi que sur les routes. Une "corvée" pour un début de saison dans des conditions optimales de sécurité et de sérénité. Alors que certains nettoyaient entièrement le local, d'autres refaisaient des piquets, passaient le gyrobroyeur ou encore vérifiaient les miradors. Chacun avait un rôle bien précis.



En espérant terminer cette saison prometteuse et tous vous retrouver au printemps lors de notre journée "tripes/entrecôtes", je vous souhaite une bonne année 2021 !

Thierry Coudour



Déjà dix ans que les premiers participants à l'atelier d'écriture, sous l'égide bienveillante de la bibliothèque municipale, ont jeté l'encre sur des feuilles blanches.

Cette année, des séances se sont déroulées en début d'année puis ce grand tunnel du confinement... Des essais de travail ont été faits par mails les deux mois suivants, mais vite reconnus peu appropriés, principalement à cause de ce qui nous manque à tous actuellement : partage, écoute, convivialité, détente...

En espérant démarrer l'année 2021 dans les meilleures conditions possibles, nous vous rappelons que l'atelier est ouvert à toutes et à tous, totalement gratuit et favorisant une souplesse de dates et d'horaires adaptée au plus grand nombre.

Nous terminerons en citant Jacques PREVERT :

"Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple"

Bernadette et Michel BADAUD

☎ 0630982274

Clin d'œil : Le concours "Dis-moi dix mots 2020" organisé par la médiathèque Intercommunale, auquel l'atelier a participé, a vu une de nos représentantes remporter le 3ème prix !



■ VIE ASSOCIATIVE



La Bibliothèque Municipale



Deux mots qui ont marqué notre année 2020, au milieu de la COVID, en ce qui concerne la lecture :

« **présentiel et distanciel** »

Présentiel :

Et oui, nous sommes ouverts (quand les règles nationales le permettent) le dimanche de 9h à 11h30. Nous avons pour l'instant fermé le mardi, pour une raison simple : garantir facilement la sécurité sanitaire de tous (les livres restent ainsi en « quarantaine » une semaine). Sur place, nous vous demandons bien sûr de porter un masque et de vous nettoyer les mains à l'entrée, mais les lieux s'y prêtent bien.

Quand nous ne pouvons pas ouvrir, vous pouvez toujours nous contacter pour une livraison express, c'est le « click and collect » de notre bibliothèque.

Nous recevons chaque mois, des nouveaux ouvrages via la bibliothèque départementale, la liste est disponible au sein de la bibliothèque, mais aussi sur le site de la mairie.

Distanciel : Confiné ou pas, nous continuons pour beaucoup à lire. La Médiathèque Départementale de la Loire met à disposition des livres en ligne pour ceux qui possèdent une tablette, ainsi qu'une multitude d'accès à des revues et journaux. Concernant la presse en ligne, il y a plus de 1 600 titres (Le point, society, le petit quotidien, art actuel, Chasse magazine, Désirs de voyages, il y en a pour tous les goûts ...). Pour en profiter, il suffit de passer nous voir, il nous faut juste vos coordonnées.

Vous pouvez bien sûr continuer à nous joindre sur notre adresse : bibliotheque.souternon@laposte.net , nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Et que ce soit en présentiel ou en distanciel, notre équipe de bénévoles se tient à votre disposition, nous sommes actuellement cinq bénévoles : Odette Degoutte, Cécile Deux, Josette Lefranc, Marie-Chantal Paris, et Agathe Pothin.



L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous souhaite une très belle année 2021 et espère vous voir découvrir notre bibliothèque !



Composition du Bureau :

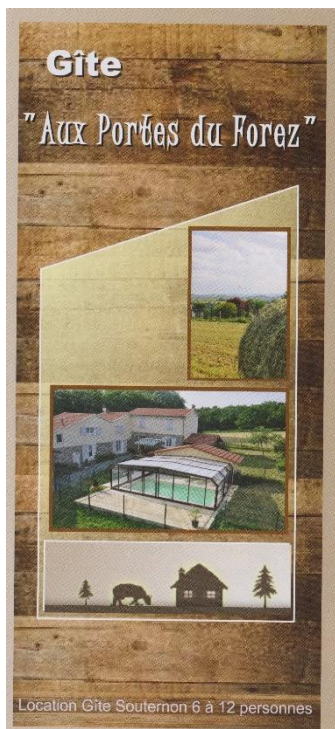
Laurent BOUILLER	Fernand Combrisson
Bernard VERNAY	Gilles Michaud
Christophe Pion	Bruno Curtil
Laurent Pavant	Noël Brosse

Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole sont une forme de société permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole. La Cuma doit fournir du matériel à ses adhérents alors que ces derniers s'engagent à l'utiliser. Elles ont pour objet l'utilisation en commun par des agriculteurs de tous moyens propres à faciliter ou à développer leur activité économique, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité.

La CUMA Souternoise a été créée le 25 octobre 1988 avec Jean-Pierre Bouiller comme président jusqu'au 31 décembre 2006 et Gilles Michaud comme trésorier jusqu'au 31 Décembre 2000. A ce jour, c'est Laurent Bouiller qui préside, depuis le 1er janvier 2007 et Bernard Vernay qui s'occupe de la trésorerie depuis le 1er Janvier 2001. Actuellement la Cuma est composée de 25 adhérents et possède 16 matériels différents qui sont majoritairement utilisés pour le travail du sol. Ils sont stockés chez des adhérents volontaires.

TOURISME ET ACTIVITÉS

GÎTE



Contact

Loueur : Bernard BECOT

☎ 04 77 65 58 32

☎ 06 75 10 44 05

✉ Chemin du petit bois 42260 Souternon

✉ Bernard.becot@nordnet.fr



SOUTERNON (42 LOIRE)

Vue montagnes, Campagne, en pleine nature.

Description du bien

Au pied des monts du Forez, au cœur de la campagne roannaise, cette maison en pierre de 170m², vous permettra de passer un agréable séjour. La maison offre un espace extérieur clos avec piscine chauffée entièrement couverte par dôme modulable fonctionnelle de mars à novembre.

Table de pique-nique et barbecue. Spacieux et très confortable.

Proche autoroute (10 min), à proximité de Chalmazel, Roanne.

De 600€ à 1270€/semaine selon la saison.

Location week-end possible : 395€ à 495€.

Informations complémentaires

Taxe de séjour obligatoire

0,30€ par nuit et par personne, gratuit pour les – de 13 ans



▪ TOURISME ET ACTIVITÉS

ACTIVITÉS

CHAMPAGRI

Sarl CHAMPAGRI
**PROPOSE TRAVAIL DE RÉCOLTE
ET TRAVAIL DU SOL**
Fauche / Ensilage / Moissons /
Semis pneumatique / Taillage de haies
Benne TP / Transport ensilage / Epandage de chaux
06-16-03-75-84

06-16-03-75-84

**NOUVEAUX
HABITANTS**



Quincaillerie, plomberie, jardinerie, fers, outillage

Nouveau

**RAYONS DROGUERIE ET ELECTRICITE
EXTERIEUR**

**Coupe fer à la demande tous les jours
Vente à l'unité**

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de
13h30 à 18h30
Et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 16h

14 rue Philippe Raymond 42130 Boën sur Lignon

Tél : 0477240842

Port : 0667860664

Mr Lionel BONNEMAISON

BONNEMAISON TRAVAUX

Peinture
Plâtreries
Revêtements sols
Carrelages

Bonnemaison Lionel
06.99.64.33.95

bonnemaistravaux@gmail.com

42260 SOUTERNON

Mr Didier BEURRIER

et Mme Catherine GERBEAUD

(dont le commerce se situe à Boën sur Lignon)



■ ZOOM SUR LA CCVAI



LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Madame, Monsieur,

Cette année 2020 restera certainement dans les annales. Personne n'aurait pu prévoir ce que nous sommes en train de vivre.

Les collectivités n'ont pas été épargnées, un premier tour des municipales compliqué, un trimestre de confinement, pour retrouver une certaine mise en route complexe et décalée en fonction de chaque structure.

Notre Communauté de Communes a pu se reconstruire plus rapidement car toutes nos communes avaient élu leurs conseils municipaux au premier tour.

Le 8 juin dernier les élus communautaires m'ont reconduit à la présidence de notre communauté de communes.

Par cette tribune, je les remercie très sincèrement de la confiance qu'ils me témoignent.

Notre communauté de communes est l'une des deux plus petites de la Loire avec la communauté de Communes des Pays d'URFE.

Cela ne nous a pas empêché de réaliser des investissements qui ont modifié de façon significative notre territoire

Je pense en particulier aux maisons de santé de St Germain Laval et St Martin La Sauveté, au multi accueil à St Germain Laval, de l'installation de la fibre sur toutes nos communes et de la rénovation de bâtiments patrimoniaux.

Sur cette nouvelle mandature nous continuerons à investir.

Un aménagement de la salle des sports de AMIONS est en cours ainsi que la mise aux normes de la déchetterie

L'extension de la zone d'activité des Grandes Terres sera programmée ce printemps sur le foncier que nous avons pu acquérir en 2020.

La rénovation de la salle des sports de St Germain Laval est à l'étude.

Nous travaillons à **la mise en place d'un service mutualisé entre communes et intercommunalité**

Une réflexion est en cours pour un projet de territoire en partenariat avec la CAF, le Contrat Territorial Global (CTG).

Vous serez tenus informés des prestations que nous pourrions mettre en place.

Je reste à votre écoute.

Très sincèrement.

Maire de Vézelin-sur-loire
Président de la Communauté de Commune des Vals d'Aix et Isable

FAMILLES RURALES

ACCUEIL DE LOISIRS LES FARFADETS

L'accueil de loisirs Les Farfadets s'adresse aux enfants de 3 ans au CM2. Il est possible de s'inscrire aux différentes activités tout au long de l'année (voir notre site internet).



Contact

Bertrand CHINAL (directeur)

- Tel : 06-83-48-10-50 et 04-77-65-48-75
- Mail : familles-rurales-saintgermainlaval@hotmail.fr
- Site web : <http://asso-famillesrurales-saintgermainlaval.e-monsite.com>

Bilan de l'année 2020

Périodes d'ouverture et Fonctionnement :

- Les Mercredis Loisirs (8h-18h) avec Béatrice et Bertrand
- Petites vacances d'hiver, de printemps (2 semaines) et de la toussaint (1 semaine).
- Grandes vacances (3 semaines en juillet et 2 en août), le mini-camp pour les 7-11 ans la deuxième semaine d'ouverture en juillet a malheureusement été annulé.

Un transport quotidien est proposé aux familles pendant les vacances scolaires. Les tarifs dépendent du Quotient Familial. Pendant les vacances, nos prix favorisent l'inscription à la semaine, ceci dans le respect de la cohérence du programme d'animation.

Lieux d'accueil (pour 2020)

La CCVAI, Le collège de Saint Germain Laval, L'école publique de Saint Germain Laval, l'école publique de Vézelin-sur-Loire.

Activités

Pour chaque période un programme est réalisé par l'équipe d'animation : un fil directeur est choisi et en découlent des thèmes. Comme pour tout le monde, cette année a été très particulière et toutes les animations, qui étaient prévues, n'ont pas pu toujours se faire. En janvier/février, pendant les mercredis Loisirs, nous avons fait des animations autour de la musique. Nous avons, notamment, eu une intervention de la Fanfare de St Germain Laval - Poncins et eu un échange avec le Théâtre Turak dans le cadre du projet Terre Buissonnière. Nous avons démarré notre projet Vivre Ensemble Tout Un Art avec la fédération Familles Rurales et l'UFCV. Ce projet a malheureusement été annulé. Il en a été de même pour tous les projets en commun avec d'autres structures. Pendant l'été, nous n'avons pas organisé de sorties et préféré faire venir des intervenant au centre afin que les règles sanitaires puissent être respectées. **En fonction de la période et de l'âge des enfants, le rythme de chaque Farfadet est respecté.**

Fréquentation

Les effectifs ont été bien évidemment en baisse, mais beaucoup de familles ont maintenu leur confiance dans notre structure et nous les en remercions.

- Mercredis Loisirs : 50 enfants
- Hiver : 65 enfants
- Printemps : 5 enfants (période de confinement)
- Été : 110 enfants
- Toussaint : non connu lors de l'écriture de cet article

Comptabilité

- Compte de résultat équilibré.
- Le coût de revient par enfant est d'environ 4.50 € de l'heure.



Partenaires Financiers

- CCVAI
- Mairies du territoire de la CCVAI
- CAF de la Loire
- MSA Loire Drôme Ardèche

Où trouver des informations

- Sur notre site internet.
- Sur le site de la CCVAI et dans ses locaux
- Sur le site Mon-enfant.fr
- Dans les journaux.
- Sur Facebook
- Dans les écoles et mairies du territoire de la CCVAI (affiches et programmes)
- Chez les commerçants
- Sur le panneau lumineux
- Sur l'application

Enfin, un grand merci aux bénévoles de l'association Familles Rurales qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs Les Farfadets.

ZOOM SUR : « L'accueil de Loisirs Les Farfadets pendant cette période de pandémie »

Le 11 mars dernier, les deux animateurs des mercredis loisirs disaient au revoir aux Farfadets, sans savoir ce qui allait se passer la semaine suivante. Comme tout le monde, il a fallu que l'on s'adapte aux nouvelles règles sanitaires et à une nouvelle façon de travailler. Nous avons beaucoup communiqué avec les parents par mail et envoyer ou mis sur notre site internet des jeux aux enfants. Concernant l'ouverture du centre, il était pour nous indiscutable de la maintenir, au moins pour les familles dites « prioritaires ». Et, finalement, c'est bien ce qu'il s'est passé. Nous avons pu accueillir les enfants de ces familles pendant les mercredis et les vacances de Printemps. Ils n'étaient, certes, pas nombreux chaque jour mais il était primordial qu'on puisse proposer ce service aux familles. Nous remercions, d'ailleurs, nos financeurs, et notamment la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable ainsi que les mairies du territoire qui ont accepté de maintenir ce service. Et, près le confinement, il a fallu s'adapter à tous les protocoles qui nous étaient imposés. Au départ très compliqués à mettre en place car les enfants devaient restés distants entre eux, puis, au fur et à mesure que les semaines avançaient, ils se sont allégés et c'est devenu un peu plus simple. Il restait quand même une grosse partie de nettoyage pendant et en fin de journée, ce que les animateurs ont toujours bien réalisé. **Merci à eux.** Nous continuons à suivre les règles sanitaires afin que tout puisse se passer dans les meilleures conditions pour les enfants.

MÉMOS INFO

Les correspondants des journaux

Le PROGRES – La TRIBUNE

Elisabeth VERNAY

“Prachaise”

42260 SOUTERNON

Tél : 04.77.65.54.65

Email : jeanlouis.vernay@orange.fr

PAYSANS DE LA LOIRE

Aurélien GAUDARD

42260 SOUTERNON

Tél : 06.84.17.84.00

Email: gervande.soubeyrand@live.fr



OUVERTURE de la Mairie au Public :

- les mardis de 9H à 12H.
- les mercredis de 9H à 12H.
- les jeudis de 9H à 12H et de 14h à 18H.
- Permanence des élus le samedi de 9H à 12H.



Mairie de Souternon

31, Place de l'Église

42260 SOUTERNON



04 77 65 54 56



souternonmairie@yahoo.fr

Les horaires de la déchèterie Intercommunale

Située à St Germain- Laval

Heure d'été :

Lundi : fermée

Mardi : 14h-18h

Mercredi 9h-12h et 13h30

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 13h30-18h

Heure d'hiver :

Lundi : fermée

Mardi : 13h-17h

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 13h30-17h

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 9h-12h et 13h30-17h



Plus d'informations au 06 85 30 85 44

BOULANGERIE FOURNIT

Horaires dépôt de pain :

Mardi de 8h15 à 8h30

Jeudi de 9h à 9h15

Vendredi : uniquement sur commande

Pour plus de renseignements : 06 33 87 53 16.



Service-Public

Centre de Secours (Pompiers) : 18

S.A.M.U.(Service Aide Médicale Urgente) : 15

Gendarmerie : 17 ou 04.77.65.45.11

Trésor Public : 04.77.65.42.38

Relais Assistantes Maternelles :04.77.65.58.02

Syndicat Eaux de la Bombarde :04.77.65.40.64

Saur (distribution d'eau) : 04.69.66.35.00

Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

28 rue Robert Lugnier

42260 ST GERMAIN LAVAL

04.77.65.48.75

ccvai@ccvai.fr

www.ccvaisaixisable.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9H30 à 12H et de 14H à 16h30

Ramassage des ordures ménagères

Le vendredi matin (Compétence Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable)

SOLUTION AUX MOTS CROISÉS DE LA PAGE 8



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	E	T	I	T	B	O	U	T	
II	A	S		F	A	R	T	E	R	
III	Y		C		D	U	A	D	A	B
IV	A	K	I		A	S	T	I	C	O
V	N	O	M	I	S		E	M	E	U
VI	T	S	H	I		R		O	S	I
VII		M	A	N	I	Z	A	N		L
VIII	G	A	U	D	A	R	D		I	L
IX	E		D	E	G	O	U	T	T	E
X	L	U		C	O	O	D	U	U	R

Bravo!

